Saint Brévin, le 07/03/2022

Amicale des Plaisanciers de Saint Brévin Mindin
Maison de l'Estuaire
Place Bougainville
44250 SAINT BREVIN LES PINS

Tél : 02 40 27 15 08 – 06 13 84 29 03
Mail : amicaledesplaisanciers@sfr.fr
Site web : www.apsbm.fr

Compte rendu de l'Assemblée Générale du samedi 5 mars 2022

L'Assemblée Générale annuelle de l'Amicale des Plaisanciers de Saint Brevin Mindin s'est tenue le samedi 5 mars 2022 à la salle des Dunes, rue Jules Verne à Saint Brevin les Pins à 10h00.

72 adhérents à l'amicale étaient présents ou représentés.

L'Assemblée a été présidée par Jean-Claude LEFORT, Président de l'association. Il était assisté d'un secrétaire de séance, de Christian COGAN, secrétaire adjoint de l'association.
La séance s'est ouverte à 10h00.

L'ordre du jour a été rappelé par le Secrétaire :

- Rapport moral
- Rapport financier de l'année 2021
- Budget prévisionnel 2022
- Investissementspour l'année 2021
- Investissements pour l'année 2022
- Fête de la Mer 2022
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration
- Modification de l'article 6 des statuts
- FNPP – Informations sur la pêche
- SNSM

L'ensemble des documents ont été adressé par messagerie ou part voie postale aux 335 adhérents recensés en 2021.

Question n° 1 – Gestion des comptes 2021. Le contrôleur de gestion des comptes (Jacques CROYEAU) a validé les comptes 2021 et n'a trouvé aucune anomalie.
La gestion des comptes a été votée à l'unanimité.

Question n° 2 – Budget prévisionnel 2022
Le budget prévisionnel a été voté à l'unanimité

Question n° 3 – Investissements 2021
Les investissements 2021 ont été voté à l'unanimité

Question n° 4– Investissements 2022
Les investissements 2022 ont été voté à l'unanimité

Question n° 5 – Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Patrice ALLIN : **Renouvelé** - voté à l'unanimité

Roland ALLIN : **Renouvelé** – voté à l'unanimité

Jacky BELZ : **Renouvelé** – voté à l'unanimité

Thierry Corneillet : **Renouvelé** – voté à l'unanimité

Christian LAFILLEL : **Renouvelé** – voté à l'unanimité

Alain TESSIER: **Renouvelé** – voté à l'unanimité

Question n° 6 – Modification de l'article 6 des statuts

L'article 6 des statuts est modifié comme suit :
Les votes se feront à main levée ou à bulletin secret si un des membres le demande; celle-ci devra être validée immédiatement par la majorité des membres présents plus un.
voté à l'unanimité – 1 abstention

Les présentations suivantes ont été faite :

Fête de la Mer 2022 par Thierry CORNEILLET
La date de la Fête de la Mer et du vide grenier a été retenue pour le dimanche 24 juillet 2022

Informations sur le site Internet par Alain TESSIER
Modification de la présentation visuelle du site www.apsbm.fr
Ajout : lien météo (Windfinder) et Marée (Saint Nazaire)
La gestion du site sera effectuée par Christian LAFILLE et Alain TESSIER
Nouvelle adresse mail : amicaledesplaisanciers@gmail.com
L'ensemble des communications de l'amicale seront dorénavant envoyées par mail à tous les adhérents.

FNPP par Patrice ALLIN
Pêche du bar : 2 par personnes
Déclaration des prises avec l'application FISHFRIENDER
Pêche du Thon : nouvel arrêté interdiasant la pêche de 22h à 6h00.
Marquage des poissons : tous les poissons doivent avoir la caudale inférieure coupée lors de la prise, sauf maquereau, homard et langouste qui peuvent être coupé avant le débarquement.

SNSM
Intervention du Trésorier de la SNSM Côte d'Amour (station de Pornichet)
Remise d'un chèque de 650€ par notre Président représentant la cotisation de 2€ par adhérent.
Rappel des consignes de sécurité (port du gilet de sauvetage, à bord et dans l'annexe, vitesse dans les ports, signalisation)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 12h00.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Saint Brevin les Pins, le 5 mars 2022

Le Président de séance
Jean-Claude LEFORT

Le Secrétaire de séance
Chriqtian COGAN